



Audit et Commissariat aux Comptes

Jean BELANGER

Commissaires aux Comptes

BUG

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2025

BUG
6 Cours des Alliés
35000 Rennes

Association Bug

6 Cours des Alliés – 35 000 Rennes

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BUG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans les paragraphes « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont

porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Jacques de la Lande, le 26 juin 2026

Pour AC2C



Jean Bélanger
Commissaire aux comptes
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	14 624	13 372	1 252	860	392	45.55
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	257 777	218 064	39 712	47 797	-8 084	-16.91
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	7 640		7 640	7 351	290	3.94
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	752		752	752		
	Total II	280 792	231 436	49 356	56 759	-7 403	-13.04
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	9 961		9 961	10 818	-856	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	15 944	80	15 864	23 744	-7 880	-33.19
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	47 431		47 431	51 888	-4 457	-8.59
	Charges constatées d'avance (2)	10 931		10 931	13 381	-2 450	-18.31
	Valeurs mobilières de placement	10 049		10 049	10 049		
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	299 107		299 107	319 246	-20 139	-6.31
	Total III	393 423	80	393 343	429 125	-35 782	-8.34
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	674 215	231 516	442 699	485 884	-43 185	-8.89

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	32 699	32 699		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité	15 470	15 470		
	Autres				
	Report à nouveau	107 773	121 619	-13 847	-11.39
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		-64 892	-13 847	-51 045	-368.64
Situation nette (sous total)		91 050	155 942	-64 892	-41.61
Fonds propres consommptibles					
Subventions d'investissement		5 566	4 766	799	16.77
Provisions réglementées					
Total I		96 616	160 708	-64 092	-39.88
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
Total II					
FONDS REPORTEES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	151 883	187 633	-35 750	-19.05
	Total IV	151 883	187 633	-35 750	-19.05
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 061		9 061	
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	120	100	20	20.00
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	45 724	34 186	11 538	33.75
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	138 027	95 110	42 917	45.12
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	253	41	212	523.10
	Produits constatés d'avance	1 015	8 106	-7 091	-87.48
Total V		194 200	137 542	56 657	41.19
Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)		442 699	485 884	-43 185	-8.89

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

193 185

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	37 454		32 759		4 695	14.33
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	64 508		70 926		-6 418	-9.05
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	749 497		743 144		6 353	0.85
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommptible						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	46 535		25 021		21 514	85.99
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	7		-4 210		4 217	100.16
Total I	898 000		867 639		30 361	3.50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	210 393		209 929		464	0.22
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	31 398		26 994		4 404	16.32
Salaires et traitements	487 867		440 021		47 846	10.87
Cotisations sociales	188 474		172 645		15 828	9.17
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 070		20 070		4 000	19.93
Dotations aux provisions	10 785		15 047		-4 262	-28.32
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	11 530		627		10 903	NS
Total II	964 516		885 334		79 183	8.94
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-66 516		-17 695		-48 821	-275.91

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 898	2 021	-123	-6.09
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	1 898	2 021	-123	-6.09
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	24	5	19	386.38
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	24	5	19	386.38
2. Résultat financier (III-IV)	1 874	2 016	-142	-7.05
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-64 642	-15 678	-48 964	-312.30
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		2 303	-2 303	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	250	471	-221	-46.96
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-250	1 832	-2 082	-113.65
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	899 898	871 963	27 935	3.20
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	964 790	885 810	78 980	8.92
5. EXCEDENT OU DEFICIT	-64 892	-13 847	-51 045	-368.64

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature	107 322	124 648	-17 326	-13.90
Bénévolat				
TOTAL	107 322	124 648	-17 326	-13.90
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	107 322	124 648	-17 326	-13.90
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL	107 322	124 648	-17 326	-13.90

ANNEXE

SOMMAIRE

	page	
Faits caractéristiques de l'exercice	7	
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7	
- REGLES ET METHODES COMPTABLES		
Principes et conventions générales	7	
Permanence ou changement de méthodes	8	
Informations générales complémentaires	8	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN		
Etat des immobilisations	9	
Etat des amortissements	9	
Tableau de variation des fonds propres	10	
Tableau de variation des fonds dédiés		NA
Etat des provisions	10	
Etat des échéances des créances et des dettes	11	
Autres immobilisations incorporelles		NS
Evaluation des immobilisations corporelles	11	
Evaluation des amortissements	11	
Titres immobilisés	11	
Evaluation des matières et marchandises	12	
Evaluations des produits et en cours	12	
Dépréciation des stocks et en cours	12	
Evaluation des créances et des dettes	12	
Dépréciation des créances	12	
Evaluation des valeurs mobilières de placement		NS
Produits à recevoir	12	
Charges à payer	12	
Charges et produits constatés d'avance	12	
Subventions d'équipement	13	
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT		
Ventilation des subventions	13	
Rémunération des dirigeants	13	
Ventilation de l'effectif moyen	13	
Valorisation des contributions volontaires	13	
Honoraires des commissaires aux comptes	14	
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS		
Engagement en matière de pensions et retraites	14	

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 442 698.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 898 000.18 Euros et dégageant un déficit de -64 891.95 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Signature de la convention cadre avec la Ville de Rennes pour la Période 2025-2029 - subvention 2025 = 621 K€

L'association est sortie en totalité du régime fiscal des impôts commerciaux (IS/TVA/CET) au 1.1.2025 conformément à la réponse du rescrit fiscal.

Arrêt de l'activité Imprimerie - machine reprise en début 2026

Création d'un tier lieu avec la Maison des Associations et le 4 Bis.

Projet développement Numérique Inclusif en cours avec 2 autres associations - Financement FEDER ITI - la demande est en cours de validation.- pour 2025 il a été constaté 10 K de produits à recevoir

Un départ en retraite en fin 2025

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Fin de la production de la presse (Imprimerie) - les travaux d'imprimerie demandés pour les adhérents sont sous traités depuis.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2022-06 et 2023-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

En raison d'un changement de réglementation comptable applicable aux exercices ouverts au 1er janvier 2025, les comptes annuels sont présentés après application de ce changement de méthode, il est appliqué de manière prospective.

Notre association a ainsi arrêté ses comptes, pour l'exercice ouvert au 1er janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025, en application des nouvelles dispositions inscrites dans le Règlement ANC n°2023-03, adaptant les dispositions spécifiques aux Personnes morales de droit privé à but non lucratif inscrites dans le règlement ANC n°2018-06, et pris en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 dit de modernisation des états financiers, modifiant lui-même le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Ce changements de méthode se traduit par des reclassements de comptes et la disparition des transferts de charges et du résultat exceptionnel, dans sa grande majorité

Analyse du changement de méthodes :

Quote part de subventions d'investissements : 2 K en résultat exceptionnel en 2024
reclassement en 2025 en subventions d'exploitation pour 3 K

Transfert de charges en 2024 = 25 K en 2024, ces opérations (remboursement prévoyance, formation,...) sont reclassés en minoration des postes de charges d'exploitation (services extérieurs, personnel,...) en 2025

Cession d'immobilisations = 1 K€ en produits exceptionnels en 2024, reclassé en résultat d'exploitation en 2025.

Informations générales complémentaires

L'association BUG promeut depuis 1996 les usages du numérique au bénéfice de tous. Elle contribue à l'émergence et à l'expérimentation d'organisations économiques et sociales alternatives. Elle accompagne également l'évolution des dispositifs de soutien au monde associatif et de l'économie sociale. L'association souhaite plus largement mettre son expertise et ses valeurs de créativité, d'innovation, de solidarité et d'humanisme, au service de l'utilité sociale

-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	14 025		599
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	141 567		3 812
Installations générales agencements aménagements divers	37 194		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	101 872		11 966
TOTAL	280 633		15 779
Autres titres immobilisés	7 351		290
Prêts, autres immobilisations financières	752		
TOTAL	8 102		290
TOTAL GENERAL	302 760		16 667

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			14 624	14 624
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		30 686	114 693	114 693
Installations générales agencements aménagements divers		5 210	31 985	31 985
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 740	111 098	111 098
TOTAL		38 636	257 776	257 776
Autres titres immobilisés			7 640	7 640
Prêts, autres immobilisations financières			752	752
TOTAL			8 392	8 392
TOTAL GENERAL		38 636	280 792	280 792

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	13 165	207		13 372
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	127 182	8 937	30 686	105 433
Installations générales agencements aménagements divers	27 298	2 398	5 210	24 487
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	78 357	12 528	2 740	88 145
TOTAL	232 837	23 863	38 636	218 064
TOTAL GENERAL	246 002	24 070	38 636	231 436

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	207				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 937				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 398				
Matériel de bureau informatique mobilier	12 528				
TOTAL	23 863				
TOTAL GENERAL	24 070				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	32 699				32 699
Réserves	15 470				15 470
Report à nouveau	121 619	- 13 847			107 773
Excédent ou déficit de l'exercice	- 13 847	13 847		64 892	- 64 892
Situation nette	155 942			64 892	91 050
Subventions d'investissement	4 766		3 812	3 013	5 566
TOTAL I	160 708		3 812	67 905	96 616

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	187 633	10 785	46 535		151 883
TOTAL	187 633	10 785	46 535		151 883

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	80				80
TOTAL	80				80
TOTAL GENERAL	187 713	10 785	46 535		151 963
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 785	46 535		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	752	752	
Autres créances clients	15 944	15 944	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 378	1 378	
Débiteurs divers	46 053	46 053	
Charges constatées d'avance	10 931	10 931	
TOTAL	75 057	75 057	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	9 061	9 061		
Emprunts et dettes financières divers	120	120		
Fournisseurs et comptes rattachés	45 724	45 724		
Personnel et comptes rattachés	45 197	45 197		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	79 154	79 154		
Autres impôts taxes et assimilés	13 676	13 676		
Autres dettes	253	253		
Produits constatés d'avance	1 015	1 015		
TOTAL	194 200	194 200		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 310			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	249			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels et site internet	Linéaire	1 à 3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	1 à 7 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Evaluation des produits et en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur prix de ventes et selon l'avancement des travaux

Dépréciation des stocks

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	1 065
Autres créances	39 338
Total	40 403

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 434
Dettes fiscales et sociales	72 775
Autres dettes	155
Total	89 364

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	10 931
Total	10 931
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 015
Total	1 015

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Subventions d'équipement

Les subventions d'investissement sont "amortis" au compte de résultat (Quote part de subvention) au meme rythme que les biens concernés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
VILLE DE RENNES subvention fonctionnement cadre	621 106
Projet WIKI Ville Rennes + Région	40 000
REGION - Projet DEFINOV	27 494
RENNES METROPOLE - Projet La Fabrique	22 500
FEDER - Projet developpement numérique inclusif	10 300
Autres subventions	10 870
FONJEP	14 214
QUOTE PART DE SUBVENTIONS	3 013
Total	749 497

Rémunération des dirigeants

Les Fonctions dirigeantes (Président, trésorier, secrétaire) sont tous bénévoles. Il n'y a donc pas de rémunération à porter à votre connaissance

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	9
Total	12

Valorisation des contributions volontaires

La ville de Rennes met à disposition de BUG les locaux situés 6 cours des Alliés à Rennes pour une surface totale de 630 m2.
Ces mises à disposition gratuites sont évaluées par la ville à 104 822 € en 2025. Le loyer n'est plus facturée depuis 2019 par la ville de Rennes. A cela s'ajoute une estimation des fluides pour 2 500 € non refacturés par la Ville de Rennes.

La valorisation des contributions bénévoles est basée sur le taux horaire du SMIC.
Le nombre d'heures de bénévolat, hors instances (bureau, CA, AG) pour l'exercice 2025 ne nous a pas été communiqué (il était de 13 heures en 2024).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 628 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 628 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
ensemble du personnel		151 883
Engagement total		151 883

Hypothèses de calculs retenues

Cette méthode préférentielle est basée sur les hypothèses de calcul retenues à savoir :

- Méthode rétrospective prorata temporis pour tous les salariés en CDI
- Table de mortalité TV 88/90- Taux d'actualisation de 3.96 % conformément norme IAS 19
- Départ à 64 ans à l'initiative du salarié / indemnité calculée suivant la CCN
- Augmentation de salaire et taux de rotation fixés à 1%
- Taux de charges sociales de 45% pour les non cadres et 50% pour les cadres